

## LISTE DES THEMES ET MODULES DE FORMATION

Le programme national d'éducation financière des PME est articulé autour de vingt et un (21) modules de formation répartis en quatre (04) thèmes ci-après.

### Thème 1 : Facilitations d'accès au crédit

#### Liste des modules

Procédures administratives de création et de transmission d'Entreprise

Esprit entrepreneurial

Femmes entrepreneures

Facilitations d'accès au financement des « Start up »

Entrée en relation clientèle

Connaissance des procédures de demande de crédit et formalités de mise en place du crédit

### Thème 2 : Suivi contrôle des activités des PME

#### Liste des modules

Contrôle fiscal des PME

Comprendre le plan de trésorerie en cohérence avec le plan d'affaires

Gestion de trésorerie à court terme de la TPE/ petite entreprise

Reporting des activités de la PME (suivi des indicateurs de gestion)

Suivi-contrôle de la PME

Gestion des risques, suivi des comptes et établissements des états de rapprochement bancaire

### Thème 3 : Gestion des risques de la PME

#### Liste des modules

Mise en place d'une organisation comptable et d'un manuel de procédures

Gestion des garanties

Risk Management et Prévention des risques

Guide des produits et services des compagnies d'assurances

Gestion des réclamations et des litiges

### Thème 4 : PME et environnement bancaire

#### Liste des modules

Guide des produits et services des établissements de crédit hors SFD

Guide des produits et services des SFD

Cadre juridique des systèmes de paiement dans l'UEMOA

Organisation des paiements dans l'UEMOA

Pour toute information sur le programme d'éducation financière des PME, contacter

Observatoire de la Qualité des Services Financiers



Villa n° 75b3 Sacré Cœur 3, Boite Postale : 64534

Té : +221 33 859 69 30 / Fax : + 221 33 867 71 71

Courriel : [oqsf@oqsf.sn](mailto:oqsf@oqsf.sn)

**Numéro Vert 800 880 880**

REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES



présente le

# Programme d'Education Financière (PEF)

Villa N° 75b3 Sacré-Cœur 3  
B.P.: 64534  
C.P.: 12524 Dakar - Fann

Tél.: +221 33 859 69 30  
Fax : +221 33 867 71 71

E-mail : [oqsf@oqsf.sn](mailto:oqsf@oqsf.sn)  
Site web : [www.oqsf.sn](http://www.oqsf.sn)

## CONTEXTE ET PRESENTATION DU PEF

L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme global d'éducation financière ont été inscrites au centre du Plan d'actions issu de la 2<sup>ème</sup> concertation nationale sur le crédit (CNC) dans le but de doter les PME des outils propres à leur faciliter l'accès au financement des établissements de crédit et des SFD.

C'est dans ce cadre que l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers (OQSF) a été désigné comme acteur pilote, en charge de la coordination des travaux en la matière, à travers l'organisation de sessions de sensibilisation, de formation et la vulgarisation d'outils et de guides pratiques.

Les autres parties prenantes au programme d'éducation financière sont les acteurs institutionnels désignés dans le plan d'actions susvisé (DRS/SFD, DMC, ADEPME, DPME, APIX, CEPOD et DASP) de concert avec d'autres structures (GIZ, DMF, APBEF, APSFD, UNCCIA, CNP, CNES, MDES, CGA, ONECCA)

A travers le Projet d'Appui à la Promotion du Secteur Privé (PAPSP), financé par la Banque africaine de Développement (BAD), l'OQSF coordonne la mise en œuvre dudit programme et à cet égard, trois mille (3000) PME sont concernées dans la première phase.

Toutes les PME le nécessitant sont à priori concernées par le programme d'éducation financière en tenant compte particulièrement de la taille, la localisation géographique et du secteur d'activités.

Le programme d'éducation financière n'est pas statique ; il devra faire l'objet d'une mise à jour régulière à chaque fois que de nouveaux besoins de formation seraient identifiés.

## OBJECTIFS DU PEF

La mise en œuvre du programme national d'éducation financière devrait permettre de renforcer les capacités des PME dans les domaines de la gestion financière et comptable et de la maîtrise des produits et services bancaires et financiers. Il s'agit principalement de :

- favoriser la maîtrise par la PME des règles comptables et outils financiers de base ;
- mieux faire connaître à la PME les produits des banques et des SFD afin d'identifier les types de financement les plus adaptés à ses activités ;
- doter la PME d'une expertise plus affirmée en matière d'élaboration de dossiers de demandes de financement, en tenant compte de ses besoins spécifiques (Investissements, Fonds de Roulement, Restructuration, Mise à niveau, etc.) ;
- faciliter l'accès de la PME au financement et fluidifier ses relations avec les établissements financiers dans le cadre d'un partenariat plus équilibré.

**Le PEF est une composante du**



financé par :



exécuté par :



avec les partenaires :

